

SOUTENEZ UNE ÉCOLE À TAILLE HUMAINE,

**VERSEZ VOTRE
TAXE D'APPRENTISSAGE**

À

CINEMAGIS
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CINÉMA

WWW.CINEMAGIS.FR

5 SPÉCIALISATIONS

expertisées par la profession et les institutions

TITRE PROFESSIONNEL MONTEUR AUDIOVISUEL

agréé par le Ministère du Travail, niveau III

RECONNUE PAR LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

Seule formation professionnelle reconnue par la Région Nouvelle Aquitaine (Assistant caméra et Monteur audiovisuel) dans le cadre du PRF

FORMATION CONTINUE AGRÉÉE AFDAS

Chaque euro versé contribue

- à la qualité de l'enseignement et des conditions d'apprentissage des étudiants et stagiaires
- à assurer la meilleure insertion professionnelle possible à la fin des cursus.

**TOUS LES ETUDIANTS
PARTICIPENT
AU LONG METRAGE
PRODUIT PAR
L'ÉCOLE**

VOTRE CONTACT CINEMAGIS
MARIANNE WARNET / 0558757490
marianne@cinemagis.fr

CINEMAGIS PROVENCE

Provence Studios
7 Bd Maritime
13 500 Martigues

CINEMAGIS AQUITAINE

Place Marguerite de Navarre
40 000 Mont de Marsan

Et ouverture prochaine,
site son et FX
région Bordelaise

CINEMAGIS

forme aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel
via 1 **titre professionnel de niveau III** (bac +2) agréé
et 2 certificats en cours de dépôt au RNCP :

Monteur audiovisuel
Assistant caméra cinéma
Assistant réalisateur cinéma

Et en cours d'élaboration
Ingénieur du son cinéma
Infographiste VFX 2D/3D

LE CHOIX D'UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

- un concours d'entrée
- un maximum de 15 étudiants par promotion
- des intervenants issus du métier
- des stages en milieu professionnel proposés toute l'année
- la production long métrage chaque année par l'école
- du matériel de qualité régulièrement renouvelé
- un accompagnement personnalisé des étudiants pendant et après leur cursus.



Comment affecter votre taxe d'apprentissage 2018 ? Versez l'inégalité de votre hors-quota A à CINEMAGIS.

Nous vous conseillons d'effectuer le versement de taxe d'apprentissage à l'OCTA de branche **Afdas** si votre secteur d'activité en relève.

**Pour 100€ versés
par l'entreprise**

Fraction régionale / 51 €
Conseil régional

Quota / 26 € / CFA

Hors-quota A / 15€

Hors-quota B / 8€

✓ Pour verser à l'**Afdas**, connectez-vous à l'**application Globaldec'** (cf. flyer joint)
et mentionner **CINEMAGIS** en précisant que vous souhaitez verser
la totalité de la catégorie A.

✓ Pour verser à un autre OCTA ou via à votre expert comptable
coller le sticker orange (joint à l'envoi) **sur votre bordereau de versement**
ou
mentionner CINEMAGIS en précisant que vous souhaitez verser
la totalité de la catégorie A.

CODE UAI / 040Z0000

Les versements sont ensuite à régler avant le 1er mars 2018.

